



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 18 juillet 2022, à 18 h 30** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Vanessa Chapman, Samantha Hartwell, Alain Villemure, Corey Strapps et Marc Bilodeau, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adjudication – appel d’offres décapage et disposition de matériaux
3. Aide financière au Centre de loisirs Bury Inc.
4. Avis de motion au projet de règlement 441-2022 règlement d’emprunt décrétant un emprunt pour l’achat d’un immeuble pour le service de sécurité incendie
5. Période de questions
6. Levée de l’assemblée.

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 18 h 37.

2. Adjudication – appel d’offres décapage et disposition de matériaux

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions à quatre (4) entreprises ;

ATTENDU QUE la municipalité désire effectuer le décapage et disposer de matériels non conformes pour l’entretien de nos routes à raison de 10 000 à 15 000 tonnes annuellement;

ATTENDU QUE le prix soumis s’applique pour une période de 5 ans soit 2022 à 2026 inclusivement, renouvelable annuellement;

ATTENDU QU’à la suite de ces travaux, la municipalité aura accès aux matériels dont elle aura usage;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d’octroyer le contrat pour le décapage et la disposition de matériaux à l’entreprise Englobe environnement Inc.

Quantité	Englobe environnement inc.	Excavation Lyndon Betts
10 000TM	0 \$ La tonne métrique	6.74 \$ La tonne métrique
15 000 TM	0 \$ La tonne métrique	6.49 \$ La tonne métrique

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2022-07-122



2022-07-123
No de résolution
ou annotation

3. Aide financière au Centre de loisirs Bury Inc.

ATTENDU que la municipalité de Bury désire venir en aide à l'organisme communautaire Centre de loisirs de Bury Inc. afin d'assurer sa pérennité ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,
APPUYÉE PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité autorise une contribution à l'organisme communautaire le Centre de loisirs de Bury Inc. au montant de 2 087.52 \$ pris à même le budget 2022.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. Avis de motion au projet de règlement 441-2022 règlement d'emprunt décrétant un emprunt de 325 000 \$ pour l'achat d'un immeuble pour le service de sécurité incendie

Le conseiller Alain Villemure donne avis de motion qu'un projet de règlement numéro 441-2022 règlement d'emprunt décrétant un emprunt de 325 000 \$ pour l'achat d'un immeuble pour le service de sécurité incendie, sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

5. Période de questions

Les citoyens présents posent les questions suivantes ;

- Concernant la construction d'une caserne
- Désire mieux comprendre le point 2 de l'ordre du jour.
- Puisque la municipalité achètera le garage sur la rue McIver, si un entrepreneur désire établir un nouveau garage commercial où seront situées les zones qui permettront ces futures constructions?
- Où en sommes-nous dans la refonte des règlements d'urbanisme?
- Est-ce que des subventions seront disponibles pour la caserne?

6. Levée de l'assemblée

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 18 h 57.

Signé ce 19 juillet 2022.

Denis Savage
Maire

Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière

2022-07-124